

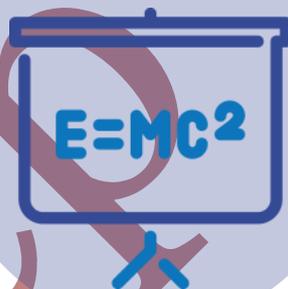


10 décembre 2019

DOSSIER SPECIAL CONCOURS
SESSION 2020

INFORMATIONS

CONCOURS SCIENTIFIQUES



Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement
des sites des grandes écoles et du site <http://www.sci-concours.fr>

Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.

Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions
de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.

Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !

Pour tout renseignement sur ce dossier :

Elisabeth KLOPOCKI

Tél. : 06 61 73 82 60

Mail : eb.klopocki@free.fr



Retrouvez-nous sur www.peepllg.fr ou écrivez-nous à peep-llg@peepllg.fr

Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

SOMMAIRE

I	QUELQUES CONSEILS	3
I.A	S'inscrire aux concours	3
I.B	Pour travailler « efficacement »	3
I.C	Pour « bien vivre » sa prépa	3
I.D	En cas de difficultés psychologiques : le Relais Étudiants-Lycéens (REL).....	4
II	MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI	5
II.A	Saisie et validation des données :	5
II.B	Envoi des pièces justificatives :	5
II.C	Paie ment des frais d'inscription :	6
III	III. CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES 2020	7
III.A	Concours Polytechnique-ENS-ESPCI	8
III.B	Concours Mines-Ponts	10
III.C	Concours Centrale-Supélec	10
III.D	Concours Communs INP : épreuves écrites, dont épreuves communes avec e3a-Polytech.....	12
III.E	Concours e3a-Polytech.....	14
IV	FRAIS D'INSCRIPTION	15
IV.A	Banque X-ENS-ESPCI :	15
IV.B	Banque Mines Ponts.....	15
IV.C	Concours Centrale – Supélec.....	16
IV.D	Banque CCINP- Banque e3a-Polytech	16
V	LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI	17
V.A	Concours des ENS, filières MP et PC	17
V.B	Concours des ENS et de l'École Polytechnique, filière PSI	19
V.C	Concours de l'École Polytechnique (filieres MP et PC) et de l'ESPCI (filière PC).....	21
V.D	Concours Commun MINES-PONTS	23
V.E	Concours CENTRALE-SUPELEC.....	24
V.F	Concours Communs INP (CCINP) :	25
V.G	Concours e3a-Polytech :	26
VI	EPREUVES DES TIPE ET ADS	27
VI.A	Épreuve commune d'évaluation des TIPE, Concours Mines-Ponts, CCINP, e3a-Polytech, et Centrale-Supélec : 27	
VI.B	Épreuve d'évaluation des TIPE, concours des ENS (filieres MP, MPI et PC) :	28
VI.C	Épreuve d'ADS, concours de l'École Polytechnique, filieres MP et PC,	28
VII	PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION	29
VII.A	Saisie de la liste de vœux :	29
VII.B	Proposition d'admission :	29
VIII	LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS	30
VIII.A	Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris	30
VIII.B	Lieux de passage des épreuves orales :	31
VIII.C	Internes à Louis le Grand :	33

I QUELQUES CONSEILS

I.A S'inscrire aux concours

- **Les inscriptions aux concours d'entrée aux grandes écoles sont, pour la plupart d'entre elles, dématérialisées. Elles s'effectuent sous votre seule responsabilité.**

Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées et à télécharger directement par le candidat sur <http://www.scei-concours.fr>



- En 2020, le concours e3a devient **e3a-Polytech**. Certaines épreuves sont communes avec celles du concours CCINP. L'étudiant passant le concours e3a-Polytech en plus du concours CCINP ne passera que 2 épreuves scientifiques supplémentaires.

- Les écoles **ESTP et EPF** sont passées du concours e3a au concours **Centrale-Supelec**.

- **Chimie ParisTech** est passée du concours CCINP au concours **Mines-Ponts**.



- **Inscriptions spécifiques** pour l'ENI <http://www.enib.fr> et l'entrée en troisième année des INSA <http://admission.groupe-insa.fr>, consulter les sites internet.

- Nous vous conseillons de lire très attentivement les informations diffusées par le lycée et celles publiées sur les sites internet des écoles, de respecter strictement les procédures décrites dans les notices de concours (elles valent règlement) et de suivre les conseils indiqués, notamment :

« **N'attendez pas les derniers jours** »

« **Vérifiez vos choix optionnels** »

« **Respecter les dates limites** »

- **Surtout n'attendez pas le dernier jour**, personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé !) ou d'un site surchargé et le dépassement du délai est irrévocable. Aucune dérogation ne sera possible ! Un site surchargé n'est pas une excuse.

- Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.

- Le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus de 1 000 euros en fonction du nombre de concours choisis.

- Pour l'inscription et la présentation aux épreuves les **seuls documents d'identité acceptés** sont la **carte d'identité** ou le **passport**. Ils doivent être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagnée d'une traduction authentifiée) et **en cours de validité** (donc jusqu'à la fin des oraux !)



- **Vérifier dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité (CNI et passeport). Profiter des prochaines vacances pour demander leur renouvellement si nécessaire !**

- Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent bénéficier d'un aménagement d'épreuves pour certains concours. (SCEI onglet « Inscription » puis « Aménagements »).

- Sachez qu'il est possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

I.B Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.

- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.

- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.

- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1ère année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

I.C Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.

- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.

- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Être à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. **Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.**
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

I.D En cas de difficultés psychologiques : le Relais Étudiants-Lycéens (REL)

- Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'anxiété, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères. Les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.
- Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé.
Nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.
L'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.
Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant

OÙ S'ADRESSER

Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil : Madame Guylaine CORDILLOT Tél : 01 45 83 89 15
Du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi matin de 9h à 12h

Si c'est occupé, laisser un message vocal sur le répondeur avec vos coordonnées téléphoniques

Par mail : rel.heuyer@fsef.net

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand sortie 1 4 rue du Chevaleret | Bus : 89 et 62

II MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI

L'ensemble des démarches s'effectuent sur <http://www.scei-concours.fr>.

Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées. Elles devront être numérisées en pdf et téléchargées directement sur le site par le candidat. Les inscriptions s'effectuent sous la seule responsabilité du candidat !!! Il est impératif de respecter les délais, aucune dérogation n'est accordée !

3 Phases obligatoires :

II.A Saisie et validation des données :

INSCRIPTION SUR INTERNET

<https://www.scei-concours.fr>

Du mardi 10 décembre 2019 au mardi 14 janvier 2020 - 17 heures

En cas de problème : 05 62 47 33 43 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

Aucune inscription ne sera acceptée après le 14 janvier 2020 -17h00.

- **Un numéro d'inscription et un code signature confidentiel** sont attribués au candidat. Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.
- Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte les modifications nécessaires
- **Validation impérative !!!** L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.
- **Jusqu'au 14 janvier 2020 – 17 h**, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier sans oublier de **revalider** à chaque fois son inscription.
- La mention « dossier validé » doit toujours apparaître à l'écran avant déconnexion !
- Aucune inscription ne sera acceptée après le 14 janvier 2020 à 17h.
- Pendant toute la durée des concours le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.



II.B Envoi des pièces justificatives :

- Les pièces justificatives devront être télé-versées sur le site d'inscription avant le 20 janvier 2020 à 17h. Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site Internet.
- Les pièces justificatives devront être scannées et **télé-versées** en un seul exemplaire sur SCEI (format pdf, chaque document ne doit pas dépasser 2Mo).
- Un seul fichier doit être fourni par pièce demandée.
- http://www.scei-concours.fr/insc_documents.php
- **Jusqu'au 20 janvier 2020 - 17h**, les candidats ont la possibilité de télé-verser une nouvelle version d'une pièce (qui remplacera la version précédente), sauf si le dossier est en cours de traitement.
- Pièces justificatives obligatoires :
- Copie recto-verso d'un document d'identité, carte d'identité ou passeport (en langue française ou en langue anglaise ou accompagnés d'une traduction authentifiée) et valable jusqu'à la fin des épreuves (mois de juillet). La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.
- Certificat individuel de participation à la JDC pour les candidats français nés entre le 14 janvier 1995 et le 14 janvier 2002 ; à défaut, selon le cas, attestation provisoire, certificat d'exemption ou attestation de recensement.
- Pour les candidats boursiers, recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse
- Pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupille de la Nation, un extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de l'Etat » ou « Pupille de la Nation » selon le cas.
- Demande d'aménagement d'épreuve et dossier médical pour les candidats présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique doivent être adressés avant le 14 janvier :
http://www.scei-concours.fr/insc_amenagements_scei.php
- Un certificat médical à télécharger pour certaines Écoles (X, ESPCI, Écoles militaires)

- Pièces spécifiques pour certaines écoles ou certains concours.
- Se reporter impérativement aux notices, aux sites des écoles et aux sites des concours, vérifier les modalités d'envoi et les dates limites !!

II.C Paiement des frais d'inscription :

- Entre le 14 janvier 17h01 et le 20 janvier 2020 17h,
- De préférence en ligne par **carte bancaire**. Le candidat recevra alors un reçu par courriel.
- Paiement possible également par chèque (le règlement par chèque doit être adressé avant le 21 janvier accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site internet SCEI, le cachet de la poste faisant foi) ou par virement bancaire
- Toutes les modalités sur le site SCEI : http://www.scei-concours.fr/insc_modalites_paiement.php

ATTENTION !!!

**Le dossier d'inscription sera annulé
si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie ou si les frais ne sont pas réglés
au 20 janvier 2020 à 17 heures**

III. CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES 2020

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES - SESSION 2020

	AVRIL														MAI																										
	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J														
MP - PC - PSI	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	EPITA/IPSA/ESME																	CESI		Polytechnique/ENS/ESPCI (MP-PC)					Centrale-Supélec				CCINP (MP-PSI)			CCINP (PC)		e3a - Polytech			Mines-Ponts				
TSI	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	EPITA/IPSA/ESME																	CESI		Centrale-Supélec					CCINP																
TPC	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
																		CESI		CCINP																					
PT	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	EPITA/IPSA/ESME																	CESI		Banque PT																					
BCPST	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
																		Agro-Véto					ENS BCPST				GZE														
TB	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
																											Agro-Véto														

III.A Concours Polytechnique-ENS-ESPCI

III.A.1 Concours Polytechnique-ENS-ESPCI - filière MP

Filière MP	Concours MP										Concours Info				
	Polytechnique		Ulm		Lyon		Paris-Saclay		Rennes		Ulm	Lyon		Paris-Saclay	Rennes
	MP P&SI	MP INFO	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI		Option M	Option P		
Maths A – 4h - XLCR Lundi 20 avril - 8h-12h	8	8			4	4	5	5	5	5					
Français - 4h - XULCR Lundi 20 avril - 14h-18h	6	6	8 (adm)	8 (adm)	2,5 (adm)	2,5 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)
Maths B – 4h - X Mardi 21 avril – 8h-12h	7	7													
Info A – 4h - XULCR Mardi 21 avril - 14h-18h		6		6		4		4		4	4	5	5	5	5
Phys. & SI – 4h - X Mardi 21 avril - 14h-18h	6														
Physique – 4h - XULCR Mercredi 22 avril - 8h-12h	6	6	6	4	4		4		4				4		
Langues Vivantes A* – 4h - XULCR Mercredi 22 avril - 14h-18h	6	6	3 (adm)	3 (adm)	2,5 (adm)	2,5 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	1,5 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	1,5 (adm)	2 (adm)
Maths D – 6h - U Jeudi 23 avril - 8h-14h			6	6											
Info B – 2h - XCLR Jeudi 23 avril – 16h30-18h30	4 (adm)	Adm. ep 4h coef 6 > 10			2,5 (adm)	2,5 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)					4 (adm)
Maths C – 4h - ULCR Vendredi 24 avril - 8h-12h			4		4	4	5	5	5	5	4	4		5	4
Info-Maths - 4h- ULCR – Vendredi 24 avril - 14h-18h											4	4	4	5	3

* LVA : allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois.

III.A.2 Concours Polytechnique-ENS-ESPCI - filière PC

Filière PC	Concours PC						
	Polytechnique	ESPCI	Ulm		Lyon	Paris-Saclay	
			Physique	Chimie	PC	Physique	Chimie
Maths – 4h - XEULC – Lundi 20 avril - 8h-12h	9	9	5	5	5	5	3
Français – 4h – XEULC – Lundi 20 avril - 14h-18h	6	5	8 (adm)	8 (adm)	2,5 (adm)	3 (adm)	3 (adm)
Physique A – 4h – XE – Mardi 21 avril - 8h-12h	6	5					
Chimie A – 4h – XEULC – Mardi 21 avril - 14h-18h	6	9	5		5	4	9
Physique B - 4h – XEULC – Mercredi 22 avril - 8h-12h	6	5		5	5	7	4
Langues Vivantes A* 4h – XEULC Mercredi 22 avril – 14h-18h	6	4	3 (adm)	3 (adm)	2,5 (adm)	2 (adm)	2 (adm)
Physique C - 6h - U – Jeudi 23 avril - 8h-14h			7				
Chimie B - 6h - U - Jeudi 23 avril – 8h-14h				7			
Informatique B – 2h – XELC – Jeudi 23 avril - 16h30-18h30	4 (adm)	4 (adm)			3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)
Physique-Chimie – 5h – L – Vendredi 24 avril - 8h-13h					5		

* LVA : allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois.

III.A.3 Concours Polytechnique-ENS-ESPCI – épreuves communes filière MP-PC

Épreuve	Polytechnique			ESPCI	ENS (Paris)					ENS Lyon				ENS Paris-Saclay				ENS Rennes				
	Option MP SI	Option MP Info	PC	PC	Groupe MPI		Info	Groupe PC		Groupe M P/I		Info		PC	MP		Info	PC		MP		Info
					MP	MPI		Chimie	Phys	MP	MPI	Option M	Option P		MP	MPI		Chimie	Phys	MP	MPI	
Français* MP-PC (XEULCR 4h)	6	6	6	5	8	8	2	8	8	2,5	2,5	2	2	2,5	3	3	2	3	3	3	3	2
Informatique B MP-PC (XECLR 2h)	4	Adm ep 4h coef 6 > 10	4	4						2,5	2,5			3	3	3		3	3	3	3	4
Langues Vivantes* MP-PC (XEULCR 4h)	6	6	6	4	3	3	1,5	3	3	2,5	2,5	2	2	2,5	2	2	1,5	2	2	2	2	2

* Épreuves de français et de langues vivantes comptant pour l'admissibilité à l'X et à l'ESPCI

III.B Concours Mines-Ponts

Jours	Heures	Filières	Nature
Lundi 11 mai 2020	8 h à 11 h	MP, PC, PSI	Mathématiques I
	13 h à 16 h	MP, PC, PSI	Physique I
	16 h 30 à 18 h	MP, PC, PSI	Langue vivante
Mardi 12 mai 2020	8 h à 12 h	MP	Mathématiques II
		PC, PSI	Physique II
	13 h 30 à 16 h 30	MP	Physique II
		PC, PSI	Mathématiques II
	17 h à 18 h 30	MP, PC, PSI	Informatique
Mercredi 13 mai 2020	8 h à 11 h	MP	Sciences Industrielles ou Informatique (selon option)
	8 h à 12 h	PC	Chimie
		PSI	Sciences Industrielles
	13 h 30 à 16 h 30	MP, PC, PSI	Français
	17 h à 18 h 30	MP, PSI	Chimie

III.C Concours Centrale-Supélec

III.C.1 Concours Centrale-Supélec - filière MP

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Lundi 27 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mardi 28 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	Option S2I ou Informatique
Mercredi 29 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Jeudi 30 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.C.2 Concours Centrale-Supélec - filière PC

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Lundi 27 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mardi 28 avril	8h00	12h00	4h	Physique 1
	14h00	18h00	4h	Chimie
Mercredi 29 avril	8h00	12h00	4h	Physique 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Jeudi 30 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.C.3 Concours Centrale-Supélec filière PSI

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Lundi 27 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mardi 28 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	Option S2I
Mercredi 29 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Jeudi 30 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.D Concours Communs INP : épreuves écrites, dont épreuves communes avec e3a-Polytech

III.D.1 Concours Communs INP – filière MP

Filière MP

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT													
LUNDI 4 MAI																
8h - 12h	MATHÉMATIQUES 1	4 h	12	2	8	12	12	12	12	12	8	12	2	11	8	
14h - 18h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	7	-	-	7	7	6	7	9	7	2	8	6		
MARDI 5 MAI																
8h - 12h	MATHÉMATIQUES 2	4 h	12	-	8	12	12	12	12	8	12	2	11	8		
14h - 18h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h	9	2	6	9	9	9	9	6	9	2	10	8		
MERCREDI 6 MAI																
8h - 12h	PHYSIQUE	4 h	7	2	-	7	7	8	7	9	7	2	8	6		
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3h	4	3	2	4	4	4	4	6	4	2	5	6		
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1h	2	1	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4		
JEUDI 7 MAI																
8h - 12h	INFORMATIQUE OU SCIENCES INDUSTRIELLES (2)	4 h	7	3	2	7	7	7	7	6	7	2	4	4		
TOTAL ADMISSIBILITÉ			58	12	26	58	58	58	58	58	58	14	57	46		

■ Épreuves de la banque CCINP mutualisées avec la banque e3a - Polytech (Français - Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Informatique ou Sciences Industrielles).

Le calendrier indique les épreuves communes CCINP-e3a Polytech

III.D.2 Concours Communs INP et e3a-Polytech – filière PC

Filière PC

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT													
LUNDI 4 MAI																
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	14	14	2	14	14	14	12	14	2	11	14	3	13	11
14h - 18h	PHYSIQUE	4 h	15	8	2	15	15	16	8	15	2	11	15	3	13	9
MARDI 5 MAI																
8h - 12h	CHIMIE	4 h	8	15	-	8	8	7	16	8	4	11	8	2	8	6
14h - 18h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h	9	9	2	9	9	9	6	9	1	6	9	2	10	8
MERCREDI 6 MAI																
8h - 12h	MODÉLISATION DE SYSTÈMES PHYSIQUES OU CHIMIQUES	4 h	8	8	3	8	8	8	6	8	1	7	8	2	8	6
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3h	4	4	3	4	4	4	6	4	2	6	4	2	5	6
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1h	2	2	1	2	2	-	3	2	-	6	2	-	2	4
TOTAL ADMISSIBILITÉ			58	58	12	58	58	58	54	58	12	58	58	14	57	46

■ Épreuves de la banque CCINP mutualisées avec la banque e3a - Polytech (Français - Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Modélisation de systèmes physiques ou chimiques).

Filière PSI

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT												
LUNDI 4 MAI															
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	9	2	9	9	14	9	10	9	2	12	8	CCINP	ENAC - Contrôleur Aérien (2)
14h - 18h	PHYSIQUE - CHIMIE	4 h	9	2	9	9	14	9	10	9	2	12	8	ENSAI - ENSCI Limoges	
MARDI 5 MAI															
8h - 12h	MODÉLISATION ET INGÉNIERIE NUMÉRIQUE	4 h	9	-	9	9	7	9	8	9	2	7	6	ENSAI A Poitiers	
14h - 18h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h	9	2	9	9	9	9	6	9	2	10	8	ECST Strasbourg	
MERCREDI 6 MAI															
8h - 11h	INFORMATIQUE	3 h	6	-	6	6	4	6	4	6	2	4	4	Orange INP - Geste (habitable)	
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	4	3	4	4	4	4	6	4	2	5	6	Lorraine INP - EGIEN	
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4	Lorraine INP - ENSIGI	
JEUDI 7 MAI															
8h - 12h	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR	4 h	12	3	12	12	6	12	8	12	2	7	6	École de l'air	
TOTAL ADMISSIBILITÉ			58	12	58	58	58	58	58	60	14	57	46	BSM Saint-Cyr (3)	

Épreuves de la banque CCINP restituées avec la banque e3a - Polytech (Français - Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Informatique, Sciences Industrielles de l'Ingénieur).

III.E Concours e3a-Polytech

Se reporter au calendrier **CCINP pour les épreuves écrites communes**.

Le calendrier des **épreuves scientifiques mathématiques et physique spécifiques au concours e3a-Polytech** est à consulter sur le site www.e3a-polytech.fr

PEEP LIG

IV FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidats boursiers, pupilles de la Nation ou de l'État bénéficient de la gratuité ou d'une réduction des frais de concours. Pièces justificatives à joindre au dossier d'inscription :

- Pour les candidats boursiers : La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, **portant la signature du chef d'établissement** (sur la deuxième page)
- Pour les candidats pupilles de l'État ou pupilles de la Nation L'extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'État », soit la mention « pupille de la nation ».

A SAVOIR

La fondation LLG propose une aide de 200€

pour les élèves boursiers candidats aux concours afin de leur procurer une aide matérielle pour les oraux.

La Fondation LLG octroie aussi des bourses pour les inscriptions aux concours suivant les revenus familiaux.

Voir sur le site du lycée "Aides aux étudiants"

S'adresser à votre CPE ou à anne.mockly@fondationlouislegrand.fr

Cette aide peut être étendue aux non boursiers rencontrant des difficultés circonstancielles

IV.A Banque X-ENS-ESPCI :

	Boursiers	Non boursiers
ENS (Paris, Lyon, Cachan, Rennes)	0 €	0 €
Ecole Polytechnique	0 €	120 €
ESPCI (filiale PC)	0 €	120 €

IV.B Banque Mines Ponts

	Boursiers	Non boursiers
Concours Communs Mines-Ponts : École des Ponts ParisTech, ISAE-SUPAERO, ENSTA ParisTech, TELECOM ParisTech, MINES ParisTech, MINES Saint-Etienne, MINES Nancy, IMT Atlantique (ex TELECOM Bretagne), ENSAE Paris, Chimie ParisTech	0 €	320 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours Mines-Telecom : ENSG Géomatique, ENSIEE, ENSSAT Lannion, ENSTA Bretagne, IMT Lille Douai, Mines Albi, Mines Alès, Mines Saint-Etienne ingénieur ISMIN, Télécom Nancy, Télécom Physique Strasbourg, Télécom SudParis	0 €	285 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours TPE/EIVP	0 €	40€

IV.C Concours Centrale – Supélec

	Boursiers	Non boursiers
CentraleSupélec	0 €	170 €
CentraleSupélec étranger	0 €	170 €
CentraleSupélec + CentraleSupélec étranger	0 €	255 €
École Centrale de Lyon	0 €	110 €
SupOptique	0 €	110 €
SupOptique étranger	0 €	110 €
SupOptique + SupOptique étranger	0 €	165 €
EC Lille	0 €	110 €
ECN École Centrale de Nantes	0 €	110 €
ECM École Centrale de Marseille	0 €	110 €
Arts et Métiers / ENSEA	0 €	135 €
UTT Université de Technologie de Troyes	10 €	110 €
EPF Sceaux-Troyes-Montpellier	10 €	80 €
EN Ecole Navale Brest	0 €	0 €
ESTP	15 €	75 €

Les candidats ne sont pas tenus de s'inscrire à toutes les écoles du concours Centrale-Supélec.

IV.D Banque CCINP- Banque e3a-Polytech

Les frais à acquitter comprennent :

- **Les frais de dossier communs aux 2 banques CCINP et e3a-Polytech, fixés à 200 €** pour les non boursiers quel que soit le nombre de concours présentés.
Les candidats boursiers, pupilles de l'État ou de la nation sont exonérés des frais de dossier communs.
- Les frais supplémentaires spécifiques à chaque concours en banque d'épreuves et à la banque Polytech.
- Exonération totale des frais pour les concours : Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENSAI Rennes fonctionnaire
- Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur les notices de concours e3a-Polytech et CCINP

Banque CCINP - e3a-Polytech	Boursiers	Non boursiers
Frais de dossier communs CCINP-e3a-Polytech (quel que soit le nombre de concours présentés)	0 €	200 €
Frais spécifiques (pour chaque concours ou école en banque d'épreuves)		
- Écoles en banque d'épreuve CCINP	0 € à 26 €	30 € à 72 €
- Concours Polytech (forfait)	0 €	120 €
- Écoles en banque d'épreuve e3a-Polytech	0 € à 65€	20 € à 55 €

V LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le **Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs INP et e3a-Polytech/ la Banque Centrale Supélec / l'École Polytechnique et l'épreuve commune de TIPE.**

V.A Concours des ENS, filières MP et PC

Les concours d'admission aux **ENS de Paris, de Cachan, de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.**

V.A.1 Nombre de places :

Les nombres de places par École sont à retrouver directement sur les sites pour le concours 2020

Pour information en 2019	MP et MPI	MP Info	PC
Ulm	38	13	18
Lyon	20	22	27
Paris Saclay	18	15	18
Rennes	12	9	

V.A.2 Sites internet

- <http://www.ens.fr>
- <http://www.ens-paris-saclay.fr>
- <http://www.ens-lyon.fr>
- <http://www.ens.rennes.fr>
- www.banques-ecoles.fr

V.A.3 Date des écrits :

- MP/P, MP/I et PC du 20 au 24 avril 2020
- Le candidat devra imprimer sa convocation.

V.A.4 Résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les écoles et mis en ligne dans l'après-midi sur les sites des ENS ainsi que sur www.banques-ecoles.fr

- ENS Ulm : 4 juin 2020
- ENS Paris Saclay , Lyon et Rennes : non communiqué à ce jour (potentiellement même date que ENS Ulm)

V.A.5 Épreuve de TIPE : Épreuve spécifique pour les ENS

Les candidats admissibles devront transmettre par mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE.

 **ATTENTION** : Le candidat devra fournir et saisir en ligne sur le site SCEI plusieurs éléments au cours de l'année scolaire jalonnée en 3 phases. Voir le site SCEI pour toutes les informations.

V.A.6 Date des oraux : du 15 juin au 12 juillet 2020

4 séries : le numéro de la série du candidat sera mentionné sur la convocation aux écrits.

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'École Polytechnique.

V.A.7 Résultats d'admission :

Les résultats d'admission seront affichés dans les Écoles et mis en ligne sur les sites des ENS :

- ENS Ulm et Lyon : vendredi 17 juillet 2020
- ENS Ulm : vendredi 17 juillet 2020
- ENS Paris Saclay et Rennes : non communiqué à ce jour

V.B Concours des ENS et de l'École Polytechnique, filière PSI

Les concours de l'ENS de Paris (Ulm), de l'ENS Paris Saclay et de l'ENS Rennes sont organisés en banque d'épreuves écrites et orales avec le concours de l'École Polytechnique.

L'ENS de Paris Saclay gère en totalité les épreuves écrites de ce concours <http://www.ens-paris-saclay.fr>



École Polytechnique :

- Il faut fournir un certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat à télé-verser sur le site d'inscription SCEI.
- Il faut passer les épreuves d'évaluation physique et sportive obligatoires :
- Épreuve de natation 50 m nage libre.
- Épreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.
- Épreuve de course 1.000 m pour les garçons et 600m pour les filles.

V.B.1 Sites internet :

- <http://www.ens.fr>
- <http://www.ens-paris-saclay.fr>
- <http://www.ens-rennes.fr>
- <http://www.polytechnique.fr/concours>

V.B.2 Nombre de places offertes :

2019	MP et MPI
ENS Ulm	5
Polytechnique	57
ENS Paris Saclay	38
ENS Rennes	3

V.B.3 Date des écrits :

- Du 20 au 24 avril 2020
- Le candidat devra imprimer sa convocation.

V.B.4 Résultats d'admissibilité :

- ENS ULM : 26 mai 2020
- ENS Rennes et Paris Saclay : non communiqué à ce jour
- École Polytechnique : 26 mai 2020

 **Visite médicale initiale obligatoire** pour les candidats admissibles à l'École Polytechnique :
Ne pas attendre la dernière minute pour réunir les documents qui devront être présentés lors de la visite médicale initiale obligatoire, inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !!

 Épreuve écrite d'informatique pour les admissibles

V.B.5 Dates des oraux :

- Épreuves orales ENS ULM : du 4 au 21 juin 2020
- Épreuves orales ENS Paris Saclay : non communiqué à ce jour
- Épreuves orales de l'École Polytechnique : du 02 juin au 07 juin 2020
- ADS de Physique : date non publiée
- Épreuves sportives obligatoires : date non publiée

 Droit d'inscription supplémentaire de 120€ pour les candidats présentant les oraux de l'X.

V.B.6 Résultats d'admission :

- ENS Ulm : le 2 juillet 2020
- ENS Paris Saclay et Rennes : non communiqué à ce jour
- École Polytechnique : le 22 juillet 2020
- Notes individuelles Ecole Polytechnique : le 15 juillet 2020

V.C Concours de l'École Polytechnique (filières MP et PC) et de l'ESPCI (filiale PC)

Un droit d'inscription supplémentaire de 120 € sera demandé aux candidats admissibles qui souhaitent passer les épreuves orales.

Pièce spécifique pour l'inscription au concours de l'École Polytechnique :

- Certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat
- Certificat médical de l'ESPCI à faire compléter par un médecin au choix du candidat

N.B : Aucun aménagement lors des épreuves pour les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique.

Les épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) obligatoires :

- Épreuve de natation 50 m nage libre
- Épreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.
- Épreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

V.C.1 Nombre de places (MP : École Polytechnique, PC : École Polytechnique et ESPCI)

Places offertes par option :	MP op. Physique et SI	MP option Info	PC
École Polytechnique	80	102	130
ESPCI			55
École polytechnique étranger : 50 places pour le concours CPGE	20 au minimum pour les filières MP		7 au minimum pour l'ensemble des filiales PC, PSI et PT
ESPCI étranger			2

V.C.2 Sites internet :

- <http://www.polytechnique.fr/concours>
- <http://www.espci.fr>

V.C.3 Date des écrits :

Les 20, 21, 22, 23 et 24 avril 2020.

V.C.4 Résultats d'admissibilité :

- Le vendredi 5 juin 2020.
- Les résultats seront affichés à l'école et diffusés sur le site de l'école et de l'ESPCI.

V.C.5 Épreuves orales

- Les candidats seront convoqués à la visite médicale pendant leur semaine de l'oral au même titre que les autres épreuves.
-  Ne pas attendre la dernière minute pour réunir les documents qui devront être présentés lors de la visite médicale initiale obligatoire inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !!

Groupe de Candidats	Calendrier des épreuves orales
Série 1	Du lundi 15 juin au dimanche 21 juin 2020
Série 2	Du lundi 22 juin au dimanche 28 juin 2020
Série 3	Du lundi 29 juin au dimanche 05 juillet 2020
Série 4	Du lundi 06 juillet au dimanche 12 juillet 2020

V.C.6 Résultats d'admission :

- Notes individuelles : le mercredi 15 juillet 2020.
- Listes d'admission : le mercredi 22 juillet 2020.

V.D Concours Commun MINES-PONTS

MP, PC et PSI : École des Ponts, ISAE SUPAERO, ENSTA, Telecom Paris Tech, Mines Paris Tech, Mines de Nancy, Mines de Saint-Etienne, IMT Atlantique (ex Telecom Bretagne), ENSAE Paris Tech (MP), Chimie ParisTech.

Épreuves écrites utilisées pour le concours TPE/EIVP et le concours Mines-Telecom (Les candidats des filières MP, PC et PSI inscrits à la fois au concours Mines-Télécom et au Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) et admissibles à ces deux concours ne passent que les oraux CCMP)

Site internet : <https://www.concoursminesponts.fr>

Convocation : L'élève devra l'imprimer à partir du site internet

Dates des écrits : 11-12 et 13 mai 2020

Dates admissibilité : le 10 juin 2020 à partir de 18h sur le site internet

Oraux

- Dates des épreuves orales : du 22 juin au 18 juillet 2020
- Le numéro de série du candidat sera disponible sur Internet après la publication des résultats d'admissibilité :
- Les dates heures et lieux de passage seront consultables sur le site internet du concours le jeudi au plus tard à 20h, précédent chaque série d'oral. Le candidat devra imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oraux.

Candidats	Affichage des passages d'oraux	Calendrier des épreuves orales
1 ^{re} série	Jeudi 18 juin 2020	du 22 juin au 28 juin
2 ^e série	Jeudi 25 juin 2020	du 29 juin au 5 juillet
3 ^e série	Jeudi 2 juillet 2020	du 6 juillet au 12 juillet
4 ^e série	Jeudi 9 juillet 2020	du 13 juillet au 18 juillet

Nombre de places offertes	MP	PC	PSI
École des Ponts ParisTech	84	40	55
SUPAERO (ISAE)	75	35	75
ENSTA	60	35	55
Telecom cursus Paris	64	20	20
Telecom cursus Sophia-Antipolis	18	8	8
Mines ParisTech	55	24	36
Mines de Saint Etienne	48	41	45
Mines de Nancy	52	38	45
Ponts ParisTech	80	38	55
IMT Atlantique - cursus Brest-Rennes-Toulouse - cursus Sophia Antipolis	89	71	74
ENSAE ParisTech	55	8	8
Chimie ParisTech	2	65	2

Publication des résultats :

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

- Les listes de classement et les notes seront disponibles le mercredi **22 juillet 2020** sur le site internet <https://www.concoursminesponts.fr>. Mines-Telecom : notes le 16 juillet 2020, rang le mercredi 22 juillet 2020
- Admission : Le lundi 27 juillet 2020 à partir de 14h

V.E Concours CENTRALE-SUPELEC

Convocation :

- Aucune convocation n'est envoyée à l'élève. Elle doit être chargée à partir du site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.

Date des écrits : les 27, 28, 29 et 30 avril 2020

Admissibilité :

- Les résultats seront publiés au mois de juin 2020 sur le site internet <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.
- ENSEA : la liste des admissibles et les renseignements pratiques seront disponibles sur le site <http://www.ensea.fr>
- Se reporter au site <http://www.concours-centrale-supelec.fr> pour les oraux de l'École Navale, de l'ENSEA, de l'ENSAM et de l'EPF.
- Pour l'École Navale, les candidats devront obligatoirement passer une visite médicale auprès d'un médecin militaire afin d'être autorisé à concourir. Les candidats admissibles seront convoqués par le service de recrutement de la Marine.

Oraux

- Date des oraux : du lundi 22 juin au dimanche 19 juillet 2020
- Aucune convocation n'est adressée aux candidats.
- Dates et horaires de passage sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>
- Chaque candidat devra retirer une fiche de passage (prévoir une photo et une pièce d'identité) au plus tard 1 heure ouvrée avant leur première épreuve.



- NB : Les candidats absents à au moins 1 épreuve orale (y compris l'épreuve de langue facultative pour les candidats l'ayant choisi à l'inscription), seront éliminés.

Publication des résultats : Sur le site: <http://www.concours-centrale-supelec.fr> (date non précisée, fin juillet)

Nombre de places indicatif / école	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
Concours CentraleSupélec	273	152	175
Concours étranger CentraleSupélec	20	8	9
École Centrale de Lyon	127	62	82
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	38	45	28
SupOptique étranger Institut d'Optique Graduate School	2	2	2
EC École Centrale de Lille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	125	55	75
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ECC École Centrale Casablanca	8	2	3
EC Ecole Centrale Cycle International	43	16	15
ENSEA École Nationale Sup de l'Électronique et de ses Applications	60	30	70
UTT Université de Technologie de Troyes	20	20	

Arts et Métiers ParisTech	40	20	260
ESTP	178	175	187
EPF Sceaux Montpellier Troyes	15	20	24
EN École Navale	31	17	32

V.F Concours Communs INP (CCINP) :

Écoles du groupe Concours INP :

ENSMM Besançon, Bordeaux INP-ENSCBP, Bordeaux INP-ENSEIRB-MATMECA, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, SIGMA Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP-Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC Nancy, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ISAE-ENSMA Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, SeaTechToulon, INP-ENSEEIH Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ENSIAME Valencienne.

Écoles en banques d'épreuves :

- **Écoles militaires** (filiale MP, PC, PSI) : École de l'Air Salon-de-Provence, École Spéciale Militaire Saint-Cyr
- **Écoles civiles** : EEIGM Nancy (PC-PSI), ENSAI Rennes (MP), ENSCI Limoges (MP-PC-PSI), Grenoble INP - Génie industriel (MP-PC-PSI), ENSGSI Nancy (MP-PC-PSI-TSI), ENSISA Mulhouse (MP-PC-PSI-TSI), ENSTIB Epinal (MP-PC-PSI-TSI), EOST Strasbourg

Sites internet : www.concours-commun-inp.fr

Nombre de places offertes :

- MP : 1 173
- PC Physique : 599
- PC Chimie : 530
- PSI : 877

Les candidats doivent imprimer leur convocation à partir du **6 avril 2020** sur le site CCINP

Date des écrits : 4, 5, 6 et 7 mai 2020

Résultats d'admissibilité : Le jeudi 11 juin 2020 sur le site internet CCINP

Oraux

- **Date des oraux** : Entre le 22 juin et le 18 juillet 2020.
- Les oraux se déroulent en **région parisienne**. Les lieux de passage seront affichés sur internet
- Les dates de passages seront communiquées **le 16 juin 2020 à 14h** sur internet.
- Chaque candidat devra impérativement, 48 heures avant le jour de sa première épreuve, **confirmer sa présence** et prendre connaissance de son planning pour les épreuves orales (sur le site www.concours-commun-inp.fr- rubrique « Mon dossier » « accueil oral).



Tout candidat n'ayant pas effectué cette procédure sera considéré comme démissionnaire.

Chaque candidat devra impérativement retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.

Publication des résultats : Le 22 juillet 2020 à 20h

V.G Concours e3a-Polytech :

Le concours e3a-Polytech rassemble :

- réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours)
- ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIPE Créteil - ESIR Rennes - ESIReims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISEL - ISIFC - ISIS - ISTIA - ISTE - SuP Galilée
- Ainsi que des Écoles en Banque de notes

Site internet : <http://www.e3a-polytech.fr>

Convocation : à télécharger et imprimer la convocation sur le site <http://www.e3a-polytech.fr>.

Dates des écrits :

- 5, 6, 7 et 8 mai 2020

Publication de l'admissibilité :

- Le samedi 13 juin 2020
- Les résultats seront envoyés par mail au candidat et publiés sur le site à partir de 18h.

Dates des oraux : variables, chaque concours ou école organise son propre oral, se reporter à la notice des concours e3a.

Publication des résultats : Samedi 25 juillet 2020 au plus tard sur le site internet

VI EPREUVES DES TIPE ET ADS

Pour l'année 2019-2020 le thème TIPE commun aux filières MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **OCEAN**

Les modalités d'évaluation du TIPE réalisé dans l'année **diffèrent selon les concours.**

VI.A Épreuve commune d'évaluation des TIPE, Concours Mines-Ponts, CCINP, e3a-Polytech, et Centrale-Supélec :

Le candidat devra fournir et saisir en ligne sur le site SCEI plusieurs éléments au cours de l'année scolaire jalonnée en **4 phases** ci-dessous :

- **Phase 1 « TITRE ET MCOT »**, du 15 janvier 2020 9h au 6 février 2020 à 17h :
 - Saisie du titre
 - Déclaration du professeur encadrant
 - Saisie des motivations qui ont conduit le candidat à choisir ce sujet
 - Saisie de l'ancrage du sujet au thème de l'année
 - Saisie en ligne de la MCOT (Mise en cohérence des objectifs du TIPE)
 - En cas de travail en groupe, déclaration des différents membres via leur numéro personnel de candidat
- **Phase 2 « PRESENTATION »**, du 02 avril 2020 9h au 9 juin 2020 à 17h
 - Télé-versement des supports de la présentation orale
 - Saisie en ligne du résumé en anglais (Abstract)
 - Saisie en ligne du DOT (Déroulé Opérationnel du TIPE)
 - Possibilité d'ajuster les positionnements thématiques et mots clés
 - Ajustements éventuels des références bibliographiques complémentaires
- **Phase 3 « VALIDATION »**, du 10 juin 2020 9h au 19 juin 2020 à 17h
 - Validation des Livrables par le professeur référent TIPE

Le candidat doit s'assurer que toutes les informations demandées ont été saisies et que les documents à fournir ont été correctement téléchargés.



Le candidat devra visualiser et valider les fichiers téléchargés (au format pdf).

Toute information partielle ou illisible pourra entraîner l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Lieu de passage : IUT Paris, 143, avenue de Versailles 75016 Paris

Date de l'épreuve : entre le 22 juin et le 18 juillet 2020

Jour de passage : disponible à partir du 17 juin 2020 à 14h sur le site SCEI.

Heure de passage : disponible l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, sur le site <http://www.scei-concours.fr>.

Télécharger et imprimer la convocation, elle est nécessaire pour accéder à l'IUT

Déroulement de l'épreuve :

- Le candidat trouvera en salle d'interrogation le support de sa présentation (transmis sur SCEI).
- L'interrogation dure 30 minutes décomposées en 2 parties :
 - Présentation du TIPE par le candidat (15 minutes, durée impérative, les examinateurs ont un chronomètre et n'hésite pas à interrompre le candidat !!!)
 - Échange avec les examinateurs (15 minutes)
- Le candidat peut apporter les documents éventuellement préparés durant l'année (photos...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé.
- Toute information complémentaire est consultable en ligne sur le site SCEI à la rubrique TIPE.

VI.B Epreuve d'évaluation des TIPE, concours des ENS (filières MP, MPI et PC) :

Modalités à vérifier pour la session 2020 :

- Les candidats admissibles devront transmettre un rapport écrit par internet (taille et nombre de caractères limités)
- Ce rapport permet de présenter le travail et les méthodes utilisées. Il n'est pas évalué en tant que tel mais utilisé pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail.
- La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS. **Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**
- Évaluation : à partir d'une discussion entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport et sans exposé préalable du candidat.

VI.C Épreuve d'ADS, concours de l'École Polytechnique, filières MP et PC,

L'épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés » (TIPE).

- Les candidats doivent indiquer sur la fiche de renseignements Internet la discipline dominante de leur activité TIPE pendant l'année du concours :
 - Mathématiques ou Physique dans la filière MP,
 - Physique ou Chimie dans la filière PC.
- Chaque candidat est interrogé dans la discipline qu'il a indiquée sur sa fiche d'inscription
- **Un dossier sur tablette** comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni par l'examineur.
- Les sujets des dossiers** soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.
- Le candidat dispose de deux heures de préparation.
 - L'interrogation dure 40 minutes et se déroule en 2 parties :
 - Un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection de la préparation du candidat
 - Un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.
 - **Deux examinateurs** se partagent les interrogations des candidats :
 - Un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
 - Un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.
 - **Les qualités d'expression orale** sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

VII PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

Pour tout accès à son dossier, saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.
Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

VII.A Saisie de la liste de vœux :

- Sur internet exclusivement, sur le site <https://www.scei-concours.fr>
- Du 1er février au 24 juillet 2020 à 12h
- S'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer le classement préférentiel sur le site Internet.
- Les candidats devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer. Même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux !
- Les candidats devront éditer eux-mêmes leur liste de vœux.
- Après validation, un message sera envoyé sur l'adresse mail du candidat.
- ⚠️ • Après le 24 juillet 2020 - 12h, les candidats ne pourront ni modifier le classement de la liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.
- Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux

VII.B Proposition d'admission :

- Sur [scei-concours.fr](https://www.scei-concours.fr), onglet « Mon dossier »
- 1^{re} proposition : le lundi 27 juillet 2020 à 14h
- Réponse du candidat entre le lundi 27 juillet 2020- 14h et le mercredi 29 juillet 2020 - 17h
« OUI DÉFINITIF », « OUI MAIS », ou « NON MAIS »
- 2^{ème} proposition : vendredi 31 juillet 2020 à 14h
- Réponse du candidat entre le vendredi 31 juillet 2020 – 14h et le dimanche 2 août - 14h
- Propositions suivantes : A partir de 14h mardi 25 août, mardi 01 septembre et mardi 8 septembre 2020
- Les candidats qui n'ont pas répondu « OUI DEFINITIF » à une proposition précédente devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) : entre le mardi 25 août 2019 – 14h et le jeudi 27 août 14h ; entre le mardi 01 septembre – 14h et le jeudi 3 septembre – 14h ; entre le mardi 8 septembre – 14h et le jeudi 10 septembre – 14h.
- Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.
- ⚠️ • Nouveauté 2020 : le candidat ayant une proposition d'admission dans l'école la mieux placée dans sa liste de vœux peut répondre « OUI MAIS » s'il n'est pas certain d'intégrer l'école, en motivant sa réponse (choix de faire 5/2, université, autre école hors SCEI...). Attention, la réponse OUI MAIS implique que le candidat devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.
- Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.
- Les candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DEFINITIF » absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.
- ⚠️ • Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion de la procédure commune d'admission dans les écoles.

VIII LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS.



Les sites internet des Écoles sont la meilleure source d'informations !

VIII.A Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris

VIII.A.1 Les centres de passage

Les centres de passage sont indiqués sous réserve des modifications qui pourraient intervenir. Vérifier vos convocations !!

Les élèves provinciaux peuvent et ont souvent un intérêt à choisir de passer les écrits dans le centre d'écrits dont dépend le lieu de résidence de leurs parents.

Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress !

- **Concours X-ENS** (filiale MP) et X-ENS-ESPCI (filiale PC) : Il y a 2 centres d'écrits :
 - L'École Polytechnique pour les candidats des établissements situés à proximité de la ligne RER B
 - La maison des examens d'Arcueil
- **Concours MINES – PONTS** : Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris.
- **Concours CENTRALE – SUPELEC** : Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte , ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte
- Pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers : Ecole Centrale-Supélec, Plateau du Moulon 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif sur Yvette
- Concours Communs INP(CCINP) et e3a-Polytech : non précisé à ce jour, potentiellement le Parc Floral

VIII.A.2 Accès aux centres :

- Repérer les lieux de déroulement des épreuves à l'avance
- Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)
- Estimer le temps nécessaire au trajet.
- Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».

VIII.A.3 Restauration :

- Pour le Parc Floral et le Parc des Expositions de Villepinte, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.
- A l'École Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

VIII.A.4 Hébergement :

Pour ceux qui auraient besoin d'un hébergement à proximité des centres d'écrits, anticiper et réserver au plus tôt, les candidats sont très nombreux !!

Une alternative à l'hôtel, la location d'une chambre ou d'un appartement à plusieurs par l'intermédiaire de sites spécialisés.

A titre indicatif, quelques hôtels et un ordre de grandeur des tarifs pour les chambres doubles :

- **Près du Parc Floral** (route de la Pyramide 75012 Paris) :
 - Hôtel Best Western**** Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau 94300 Vincennes. 01 43 74 16 78 environ 140€
 - Hôtel du château**1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes 01 48 08 67 40 - environ 100 € + petit déjeuner
 - Hôtel Daumesnil*** 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 - environ 140 € + petit déjeuner
 - Appart hôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 - à partir de 70 € la nuit
- Près du **Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte** (ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte) :
 - Hôtel Ibis Villepinte Parc des Expositions BP 64069 Sortie N°2 A104, 95972 Roissy-en-France 01 48 63 89 50 – Environ 150€ la nuit
 - Hôtel Ibis Style Parc des Expositions de Villepinte 54 Avenue des Nations, 95971 Roissy Charles de Gaulle 01 48 63 26 10 – Environ 150€ la nuit
- Près de **l'École Polytechnique** :
 - Consulter le site de l'école, renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilités de logement à proximité.
 - Possibilité de loger à l'ENSTA sur le site de l'École polytechnique
 - Attention les hôtels sont situés entre 1 à 3 km de l'École !

VIII.B Lieux de passage des épreuves orales :

Les épreuves orales se déroulent le plus souvent en région parisienne.



Veiller à organiser transport et hébergement dès réception des résultats d'admissibilité !

Concours ENS :

- ENS Paris 45 rue d'Ulm 75005 Paris,
- ENS Paris Saclay (ex Cachan)
 - 61 av du Président Wilson 94230 Cachan
 - 4 rue Joliot-Curie Quartier du Moulon 91190 Gif-sur-Yvette
- ENS Lyon 46, allée d'Italie 69364 Lyon
- École Polytechnique, Route de Saclay, 91128 Palaiseau

Pour les filières MP et PC, une journée d'oral a lieu à L'ENS Lyon.

Épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles à l'École Polytechnique.

Concours École Polytechnique :

- École Polytechnique ou ENSTA, Route de Saclay, 91128 Palaiseau
- ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris
- ENS Paris Saclay (ex Cachan) 61 av du Président Wilson 94230 Cachan

Filière MP, totalité des épreuves à l'École Polytechnique/ENSTA.

Filière PC, certaines épreuves, à l'École Polytechnique/ENSTA, d'autres à l'ESPCI.

Filière PSI, certaines épreuves à l'ENS Paris Saclay (ex Cachan) et des épreuves spécifiques à l'École Polytechnique.

Concours CENTRALE-SUPELEC :

- École CentraleSupélec, plateau du Moulon, 3 rue Joliot-Curie, 91190 Gif-sur-Yvette (MP et PC)
- Institut d'Optique, RD 128 - 2, av Augustin Fresnel, 91127 Palaiseau (filière PC)
- IUT d'Orsay, rue Noetzlin, plateau du Moulon, 91400 Orsay

Concours MINES-PONTS :

- Mines ParisTech (ENSM), 60 bd Saint Michel, 75006 Paris (Filière MP et PC)
- E.N.S.T.A, 828 bd des Maréchaux, 91762 Palaiseau (Filière PC)
- Centre Universitaire des Saints-Pères, 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris
- École des Ponts ParisTech, 6 et 8 av Blaise Pascal, 77420 Champs/Marne (Filière MP)
- TELECOM ParisTech, 19 place Marguerite Perey, 91120 Palaiseau (ancienne adresse 46 rue Barrault, 75013 Paris)
- ENSAE Paris, 5 avenue Henry Le Chatelier, 91120 Palaiseau

Concours Communs INP (CCINP) :

- Les lieux de passage seront affichés sur Internet.
- Les épreuves ont généralement lieu dans des lycées parisiens Paris.
- Les dates de passage seront communiquées le 16 juin 2020 à 14h sur le site CCINP.

Concours e3a-Polytech :

- Chaque concours ou école organise son propre oral.
- Se reporter à la notice e3a-Polytech ou au site internet <http://www.e3a-polytech.fr> ainsi qu'aux sites internet des différents concours et écoles du concours e3a-Polytech.

Des renseignements complets concernant les moyens d'accès sont détaillés sur les sites internet de chaque école

Certaines écoles proposent un hébergement sur place, les solliciter dès les résultats d'admissibilité

Les temps de trajet peuvent être conséquents. Il peut être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute, notamment pour Centrale Paris qui demeure difficile d'accès en transport en commun.

Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par **les BDE**, bureaux des élèves de chacune des écoles.

Tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilités d'hébergement sont communiqués sur **les sites internet de chaque école** au moment des résultats d'admissibilité.

Les candidats pourront également choisir de **loger en hôtel** (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports de l'hôtel à l'école).

Exemples d'informations sur le logement que l'on trouve sur les sites des écoles :

Concours Mines-Ponts

- Trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles
- à Paris intra-muros : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS
- à Marne la Vallée : Résidence des élèves de l'ENPC, en priorité pour les candidats de la filière MP.
- à l'ENSTA à Palaiseau , en priorité pour les candidats de la filière PC.

Concours Centrale-Supélec

- Hébergement en chambre individuelle possible, dans la mesure des places disponibles
- Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats. Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne.

VIII.C Internes à Louis le Grand :

- **L'internat sera ouvert pendant les vacances de printemps.** Cependant la **cantine sera fermée** durant cette période.
- **L'internat ferme début juillet** et les oraux ne sont pas terminés. Pensez à vous informer auprès de l'administration pour connaître la date de fermeture de l'internat et à vous organiser pour trouver une solution d'hébergement sur Paris pendant cette période.
- **Dès le mois de mai**, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG : nous avons chaque année des familles qui se proposent pour héberger les élèves pendant les oraux

PEEP LLG